

Image not found or type unknown



Distance légale pour un dépôt de déjections humaines

Par **Zooka**, le **21/06/2008** à **13:51**

Bonjour,

Nous avons récemment appris qu'un paysan projette de transformer son champs situé à 150 mètres de notre maison de campagne en fosse pour recueillir le produit des fosses sceptiques des campings alentours.

Cette fosse serait à ciel ouvert.

L'odeur d'une part nous inquiète mais également les risques sanitaires (les oiseaux, parasites, insectes, etc.)

Existe-t'il une distance minimum légale pour ce genre de constructions ?

Je vous remercie pour votre aide.